



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 14-17 novembre 2022

Distribution: générale

Point 6 de l'ordre du jour

Date: 5 octobre 2022

WFP/EB.2/2022/6-A/Add.1

Original: anglais

Rapports d'évaluation

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Réponse globale de la direction à l'évaluation du plan stratégique pour l'Afghanistan (2018-2022)

1. La direction accueille avec satisfaction le rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Afghanistan (2018-2022), qui a été réalisée avec pour double objectif de rendre compte de l'action menée et de favoriser l'apprentissage, afin d'éclairer l'élaboration du prochain plan stratégique de pays (PSP).
2. La direction se félicite de constater qu'une méthode mixte et une approche tenant compte de la problématique femmes-hommes ont été adoptées et que les points de vue d'un large éventail de parties prenantes ont été pris en considération, notamment ceux de membres du personnel du PAM en poste sur le terrain, dans le bureau de pays, dans le bureau régional et au Siège, de partenaires coopérants, d'anciens interlocuteurs gouvernementaux, de donateurs et de bénéficiaires.
3. On trouvera dans le présent document la réponse globale de la direction aux principaux problèmes mentionnés dans l'évaluation. En particulier, la direction observe avec satisfaction qu'il a été pris acte des changements notables survenus entre la période pendant laquelle l'évaluation a été réalisée (avril-mai 2021) et août 2021, c'est-à-dire après que les Taliban ont conforté leur emprise sur le pays. Le PAM s'engage à appliquer les recommandations issues de l'évaluation avec toute la souplesse que requièrent tant l'évolution rapide de la situation, notamment les restrictions appliquées par les Taliban au renforcement des capacités et des systèmes nationaux, que les incidences de ce contexte volatil sur la célérité avec laquelle les mesures recommandées pourront être menées à bien. Les recommandations, notamment celles concernant l'ajustement de la conception des programmes sur la base d'analyses du contexte et l'élaboration d'une stratégie en matière de nutrition, seront prises en compte dans les versions successives du futur PSP pour l'Afghanistan, si les circonstances le permettent.

Coordonnateurs responsables:

Mme M.-E. McGroarty
Directrice de pays
courriel: mary-ellen.mcgroarty@wfp.org

M. J.-Aylieff
Directeur régional
Asie et Pacifique
courriel: john.aylieff@wfp.org

4. Le PAM accueille avec satisfaction la conclusion du rapport, à savoir, qu'il a répondu globalement aux besoins massifs et croissants des personnes les plus vulnérables en tirant parti de ses avantages comparatifs et en s'adaptant face à l'évolution rapide des besoins, en dépit d'une gouvernance nationale de plus en plus fragile et de l'insécurité extrême régnant dans le pays. Le PAM convient que le PSP était pertinent au moment de son élaboration, mais que les ambitions décrites étaient clairement devenues irréalistes compte tenu du conflit, de l'instabilité politique, de la grave sécheresse frappant le pays et de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), autant de facteurs ayant entraîné une recrudescence spectaculaire des besoins, dépassant largement les capacités de réponse combinées de tous les partenaires humanitaires.

Points à examiner

5. La transition politique, en août 2021, et le déclin économique qui s'est ensuivi ont instauré un environnement opérationnel particulièrement fluctuant, rendant extrêmement difficile toute planification à long terme. Comme recommandé, les activités conçues dans le cadre d'une prolongation du PSP en cours d'exécution ou au titre d'un nouveau PSP reposeront sur des analyses du contexte, autant que faire se pourra, pour permettre au PAM d'adapter sa réponse à l'évolution des besoins. Le PAM continuera de renforcer le suivi des effets directs en collectant périodiquement des données relatives aux indicateurs d'effet direct. Dans sa stratégie de planification à long terme, le PAM tiendra également compte du prochain plan-cadre stratégique des Nations Unies, qui devrait entrer en vigueur en janvier 2023, pour une durée de trois ans.
6. S'agissant de la recommandation 1.2 concernant la réalisation par le bureau de pays d'une évaluation des lacunes en matière de capacités destinée à étayer l'élaboration d'une stratégie de renforcement des capacités du pays, la direction appelle l'attention sur les restrictions appliquées au renforcement des capacités et des systèmes nationaux depuis la transition politique d'août 2021. Conformément au paragraphe 63 du rapport succinct, et compte tenu de la nécessité pour le PAM de composer avec les autorités *de facto*, la direction note qu'il faudra faire preuve de souplesse dans l'application de cette recommandation.
7. L'évaluation fait clairement ressortir la nécessité d'élaborer une stratégie en matière de nutrition qui mette l'accent sur la prévention de la malnutrition (recommandation 2). En s'inspirant de la stratégie du PAM en matière de nutrition pour l'Afghanistan (2017-2021) et des enseignements tirés de l'élargissement réussi des activités de traitement et de prévention de la malnutrition, le bureau de pays s'emploiera à élaborer une stratégie en matière de nutrition qui soit fondée sur une analyse détaillée de la situation actuelle et sur des données factuelles relatives aux pratiques ayant donné de bons résultats. Sur la base de cette analyse et compte tenu des avantages comparatifs du PAM, la stratégie actualisée en matière de nutrition visera à assurer la prise en compte des questions nutritionnelles dans toutes les activités du PAM et mettra fortement l'accent sur le renforcement de la résilience et la prévention de la malnutrition au moyen d'interventions spécifiquement axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle. De plus, dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie et en coordination avec les acteurs compétents intervenant sur le terrain, le bureau de pays concevra et mettra en œuvre une stratégie de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, en lien avec chacune des activités menées, dans le but de promouvoir des pratiques optimales en matière de nutrition.

8. Il est indiqué dans la conclusion du rapport succinct de l'évaluation que la capacité du PAM à appuyer la résilience des plus vulnérables à l'échelle voulue et de façon durable semblait limitée (paragraphe 53). Il convient de replacer cette observation dans le contexte de la période considérée, c'est-à-dire une recrudescence des besoins humanitaires entraînée dans une large mesure par l'aggravation du conflit, la sécheresse, la pandémie de COVID-19 et la stagnation économique sous-jacente. Ces difficultés étaient exacerbées par le fait que la plupart des ressources financières étaient préaffectées aux interventions d'urgence et que le montant des financements pluriannuels souples destinés aux interventions axées sur la résilience était limité.
9. Il est recommandé dans le rapport que le bureau de pays améliore l'efficacité et la durabilité des activités axées sur le renforcement de la résilience, en lançant ce type d'activités uniquement lorsqu'il est possible d'envisager une perspective de moyen terme (recommandation 4). Sur la base de la politique globale du PAM en matière de résilience, le bureau de pays a élaboré une nouvelle stratégie intégrée relative à la résilience, aux moyens d'existence et aux systèmes alimentaires, conçue pour renforcer la résilience des communautés face à des chocs et à des facteurs de stress récurrents. La nouvelle stratégie adopte une approche globale des systèmes alimentaires qui complète d'autres domaines d'activité. Elle ouvre des perspectives à court et à moyen termes reposant sur le lien entre action humanitaire, développement et paix. Pour la mettre en pratique, le PAM collabore avec des partenaires coopérants, y compris pour renforcer leurs capacités, de manière à améliorer la qualité et la durabilité des interventions en passant des accords de partenariat sur le terrain à long terme et en tirant parti de financements pluriannuels nouvellement disponibles. Le PAM a développé ses interventions axées sur le renforcement de la résilience et les systèmes alimentaires et s'est investi dans une concertation approfondie avec les communautés en utilisant l'approche à trois niveaux, pour éclairer l'élaboration de ses projets. À ce jour, trois évaluations des moyens d'existence saisonniers ont été menées à bien à l'échelon des provinces avec la participation de parties prenantes des communautés, et les partenaires coopérants ont été vivement encouragés à employer la planification communautaire participative pour élaborer toutes les nouvelles propositions de projets axés sur la résilience qu'ils soumettent au PAM.
10. Conformément à la recommandation 4 du rapport succinct, la nouvelle stratégie en matière de résilience s'appuie sur l'approche à trois niveaux pour soutenir la conception d'une démarche de renforcement de la résilience centrée sur les communautés, qui soit fondée sur des données factuelles, intégrée et concertée. En collaboration avec le Siège et le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, le bureau de pays consolide actuellement ses systèmes de suivi et d'évaluation afin de pouvoir mesurer efficacement les effets directs, l'impact et les retours économiques et sociaux sur investissement. Les nouveaux outils de traitement de brève durée sous surveillance directe (traitement DOTS), qui sont déjà utilisés pour dématérialiser et automatiser notamment les procédures de suivi et d'évaluation, faciliteront le recueil d'éléments factuels. Les données collectées sur la résilience, les moyens d'existence et les systèmes alimentaires permettront d'accumuler les éléments factuels à l'appui des activités de sensibilisation menées par le PAM en vue d'obtenir des financements pluriannuels non préaffectés pour transposer à une plus grande échelle les programmes axés sur le renforcement de la résilience, de manière à établir la réputation du PAM en tant que partenaire fiable dans ces domaines.
11. Au paragraphe 58 et dans la recommandation 3 du rapport succinct, il est recommandé au PAM de réaliser une analyse approfondie de la problématique femmes-hommes, afin de comprendre la diversité des relations entre les femmes et les hommes et la réalité de la violence sexiste et de déterminer la mesure dans laquelle il serait possible de passer de programmes "tenant compte de la problématique femmes-hommes" à des programmes "visant à transformer les relations entre les femmes et les hommes". En juin 2022, le PAM a donc conduit une analyse différenciée par sexe concernant les principaux facteurs

d'inégalités femmes-hommes en Afghanistan, qui tenait compte des facteurs pertinents avant et après la transition politique d'août 2021, ainsi que des éléments factuels recueillis à l'échelle mondiale sur les bonnes pratiques en matière de promotion de l'égalité des sexes. Sur la base de cette analyse et compte tenu de sa politique en matière de problématique femmes-hommes de 2022, le PAM prévoit de mettre en œuvre en Afghanistan une stratégie relative à la problématique femmes-hommes, qui portera sur les ressources humaines et les programmes et sera menée en coordination avec d'autres entités des Nations Unies et d'autres acteurs de l'aide humanitaire et du développement.

12. Le renforcement de la collaboration et de la coordination avec les partenaires stratégiques clés en Afghanistan est essentiel pour l'amélioration de l'efficacité, ainsi que pour l'action de plaidoyer et la cohérence des programmes de développement et des programmes axés sur l'action humanitaire. En application de la recommandation 5, le PAM continuera de mettre à profit ses partenariats stratégiques établis avec la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales pour appuyer la création et le développement de nouveaux filets de sécurité réactifs aux chocs permettant de prêter assistance de manière équitable aux groupes vulnérables qui peinent à satisfaire leurs besoins élémentaires. De même, il intensifiera le dialogue avec les partenaires des Nations Unies actifs dans le domaine du développement, afin de mieux appréhender son rôle potentiel et sa valeur ajoutée, en particulier dans les domaines du renforcement de la résilience et des filets de sécurité réactifs aux chocs. À cette fin, il a déjà établi avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) un partenariat relatif à la filière du soja, afin de tirer parti des points forts de la FAO, notamment l'appui à la recherche agricole et l'assistance en faveur des agriculteurs. En outre, le PAM exploitera et développera encore sa collaboration avec les partenaires coopérants à l'appui du renforcement des synergies, de l'optimisation de l'utilisation des ressources et de la mobilisation conjointe de fonds, en vue d'accélérer l'obtention de résultats durables dans des domaines tels que la résilience et les systèmes alimentaires.